



Recevez la feuille verte au format numérique en vous inscrivant sur le site [www.argences.com](http://www.argences.com)



### Horaires Mairie

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

### Vœux 2021

La traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu en 2021 en raison du contexte sanitaire. M. le Maire a tenu à vous présenter ses vœux à travers une vidéo que vous pouvez découvrir en ligne sur le site Internet de la commune. Vous pouvez également retrouver le discours au verso de cette page.



### La bibliothèque

La bibliothèque reste fermée au public jusqu'à nouvel ordre mais propose toujours un **service de Drive** : dépôt des livres empruntés et retrait des commandes uniquement sur rdv au 02.31.26.20.45 ou par mail à [bibliotheque@argences.com](mailto:bibliotheque@argences.com).

M. le Maire et des membres du CCAS distribueront des chocolats aux résidents de l'Ehpad d'Argences au mois de janvier.

### Bon à savoir

► **CAF** : depuis le 16 décembre 2020, le numéro de téléphone de la CAF est désormais le 3230.

► **Identification des cycles** : pour lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, les vélos neufs (achetés en commerces) doivent faire l'objet d'un marquage (n° d'identification) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cette obligation s'étendra aux vélos d'occasion vendus par des professionnels à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Plus de précisions sur le décret n° 2020-1439 du journal officiel paru le 25 novembre 2020. Infos sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

► **Changement** : le cabinet de réflexologie plantaire de Sylvie Gauvin a déménagé au 12 rue Lecomte. ☎ 06.81.56.44.22

### Mesures Covid-19

► **RAPPEL** : Le port du masque est obligatoire jusqu'à nouvel ordre sur le **marché hebdomadaire** du jeudi et sur le **terrain d'évolution**.

Il est aussi obligatoire jusqu'au 28/02/21: **-aux abords des établissements scolaires -dans les rues du cœur de bourg suivantes** : rues Lecomte, de Troarn, Letavernier Pitrou, du Moulin, boulevard Deléan, places de la République et du Général Leclerc.

► A ce jour, le couvre-feu est instauré de 20h à 6h (dans notre département). N'oubliez pas votre attestation de déplacement pour les motifs de sortie autorisés.

### Du nouveau à la déchetterie

Au 31 décembre 2020, le SMEOM de la région d'Argences a été dissout et intégré aux services de la Communauté de communes Val ès dunes. Ainsi, la collecte et le traitement des déchets, comprenant les tournées de ramassage et la déchetterie, seront assurés au niveau de l'intercommunalité. Toutes les informations liées au fonctionnement du service sont disponibles sur le site [www.valesdunes.fr](http://www.valesdunes.fr).



Le service de collecte des déchets s'appelle désormais « **OTri** ».

Le calendrier des collectes 2021 est en ligne sur le site de la commune. Pas de changement sur les jours de ramassage pour Argences. ☎ 02.31.23.42.42.



La CDC Val ès dunes arbore aussi un nouveau logo.

► **MSAP**: reprise des permanences de la **Maison de Services au Public**, le



lundi après-midi et le jeudi matin, au 1<sup>er</sup> étage de la mairie d'Argences, uniquement sur rendez-vous au 02.31.23.68.08 (sous réserve de nouvelles directives gouvernementales).

- La MSAP propose également des visioconférences avec la DGFIP les vendredis après-midi des semaines paires à Bellengreville, sur inscription au préalable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail>. Si besoin d'aide dans cette démarche, contactez le 02.31.23.68.08.

### Travaux

- Le marquage au sol du carrefour entre les rues du M. Foch, de la Gare et la route de Vimont n'a pas pu être réalisé en raison des intempéries. Il sera effectué dès que les conditions météo le permettront. Soyez vigilent, le régime de priorité a été modifié à l'intersection entre la rue de Derrière les Portes et la rue M. Foch: le panneau « Stop » a été remplacé par une priorité à droite.



- Un escalier extérieur de sortie de secours a été installé à l'église.

► **Nouveau** Pour attirer de nouveaux talents, l'agence d'attractivité du Calvados a mis en place le dispositif, **Accueil Install'Calvados** qui a pour mission d'accompagner et de faciliter l'installation de ces futurs habitants. Ce service gratuit et sur mesure, s'adresse à toutes les personnes actives qui viennent de l'extérieur du Calvados et qui souhaitent s'installer sur le territoire. [www.vivredanslecalvados.com](http://www.vivredanslecalvados.com)

### Vie associative

► L'association des **Amis du Moulin de la porte** a installé des illuminations sur la façade du moulin, rue Dusoir. N'hésitez pas à venir les découvrir lors de vos balades, avant 20h bien entendu, couvre-feu oblige! ☺



### Le Secours Catholique

d'Argences remercie tous les donateurs lors des récentes collectes de la Banque Alimentaire. Leur générosité a permis d'améliorer les colis de Noël pour les familles en difficulté et d'assurer l'approvisionnement pour les mois à venir. La Banque Alimentaire mutualise les produits collectés et encourage la coopération entre les associations partenaires. Le Secours Catholique participe à cette solidarité active et concrète.



► **Familles Rurales** : il reste de la place pour les cours de théâtre enfants et de dessin. L'association propose aussi un cours supplémentaire de pilates le mardi matin et de yoga le mardi soir. Infos sur <https://famillesrurales-argences.fr>



**En raison de la situation sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra pas avoir lieu cette année. Ci-dessous, les vœux de Monsieur le Maire que vous pouvez retrouver en ligne sur le site de la commune.**

Chers Argençaises, Chers Argençais,

Traditionnellement notre communauté se rassemble mi-janvier de chaque année. Ce temps que nous partageons ensemble, permet de nous remémorer les évènements vécus et les actions menées au cours de l'année précédente mais aussi d'évoquer les perspectives d'avenir pour la nouvelle année lors d'un moment convivial et festif.

Ce lien et cette confiance que nous avons établis au fil des années autour de cette cérémonie, cette proximité que nous avons plaisir à perpétuer pour échanger sont des moments forts.

L'année 2020 n'ayant en tout point aucunement ressemblé aux autres, il était inenvisageable dans un contexte sanitaire encore beaucoup trop précaire, de vous inviter à nous rejoindre pour évoquer comme à l'habitude la vie de notre commune.

Toutefois, je tenais à m'adresser à vous afin de vous présenter par le biais des réseaux sociaux, tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année malgré les conditions particulières que nous vivons.

La situation sanitaire, où confinements et déconfinement se sont succédés depuis le mois de mars, a déclenché chez beaucoup de nos concitoyens un repli sur soi. Celui-ci était nécessaire pour stopper le virus, mais a provoqué au fil du temps un manque de relation qui est l'existence même de l'Homme.

Combien d'entre vous m'ont dit souffrir de cette situation...

Je remercie d'ailleurs tous ceux dont l'engagement ne faillit pas : tous ceux qui se sont mobilisés pour leur voisin, pour les plus démunis, pour les malades par des gestes spontanés, des services ou une attention particulière.

Sont concernés bien sûr tout le personnel soignant, mais également les associations, les enseignants et tout le personnel communal...qui ont dû faire face à chaque nouvelle situation.

Cette pandémie éprouve également bon nombre de nos entreprises, de nos commerces. Leur situation est plus que préoccupante. Certains vacillent indubitablement. Nous nous plaisons à dire que nous avons la chance de disposer d'un cœur de bourg dynamique, accueillant, alors soutenons avec cœur ceux que nous nous réjouissons d'avoir. C'est actuellement qu'ils ont besoin de nous ! Alors, montrons combien nous sommes attachés à eux et apportons notre soutien.

La gestion d'une crise de cette ampleur est pour un responsable d'Etat une épreuve difficile et compliquée. Nous avons forcément chacun notre propre analyse de la situation et incontestablement chacun une solution autre que celle annoncée. Je ne jeterai donc pas la pierre à nos dirigeants.

Ce qui me gêne un peu plus, c'est l'espace de liberté donné aux communes pour autoriser ou non l'ouverture des installations sportives alors que nous est prôné une limitation des sorties et des regroupements. Cette façon d'opérer suscite des incompréhensions et provoque des interrogations particulièrement dans le monde sportif. Le choix que nous avons fait de ne pas rouvrir, entre autres, les gymnases, c'est pour ne pas dévier de la ligne de conduite que nous nous sommes fixée. Si on admet que l'éradication du virus passe par un maximum de confinement, il n'est pas souhaitable de provoquer des brassages de population, voire davantage, de les rassembler. Ces possibilités données aux maires, si elles peuvent être considérées comme des pouvoirs d'adaptation au terrain sont en réalité sources de confrontation.

L'année 2020, même si la situation sanitaire occupe tous nos esprits, aura été également l'année du renouvellement du conseil municipal. Le passage de témoin entre les deux équipes, qui ont dû patienter quelques mois supplémentaires, aura été assez douce et discrète dans la mesure où l'installation du nouveau conseil s'est faite à la sortie du premier confinement avec une équipe rajeunie mais peu remaniée.

Bien qu'étant une année charnière du fait des élections municipales, 2020 a connu l'aboutissement de projets votés et engagés par le précédent conseil. Je ne me lancerai pas ici à développer point par point le détail de ces réalisations.

Je terminerai en vous invitant à être toujours plus vigilant, à bien respecter les gestes barrière. Prenez soin de vous !

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année !

*Dominique DELIVET, Maire d'Argences*